

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 067140

Optique 7789 Autres

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2463

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre : RETRAITÉ

Nom & Prénom : BOUDIR EL HOUSSAIN

Date de naissance : 30/06/52

Adresse : RUE AHMED HADJ BELAFRAÏD CASA

R/4

Tél. : 0666413413

Total des frais engagés : 4464 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 06/07/2021

Nom et prénom du malade : conjoint

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : AFFECTION

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA,

Le : 18/07/2021

Signature de l'adhérent(e) :



Age: 59 ans

Enfant

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
07/07/21	CS	-	3000

Dr. ACHAGRA OUMAIMA
Maladies et Chirurgie des Yeux
9. Bd. Mohammed V - Casablanca
T.S.I. - 27 - 55 - 77

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	20/07/2021	250,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
OPTIQUE GHITA Opticien Optométriste Hakam 1, Bd. Ibn Tachfine N° 452 - Casablanca Tél: 05 22 60 34 39 - GSM: 06 69 02 12 57	20/07/2021					30000

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Docteur Oumaïma ACHAGRA

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies
& Chirurgie des Yeux

Esthétique et Pathologie des Paupières

Chirurgie du Strabisme

Chirurgie de la Cataracte

Diplômée des Universités de Paris

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Horaires : 9h à 16h

Sur Rendez - vous

الدكتورة أميمة أشڭری

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

تجميل وأمراض الجفن

طب وجراحة الحول

خريجة جامعة باريس

الاستقبال: 9 صباحا إلى 4 بعد الزوال

بالموعد

Casablanca, le

06/07/2021

Madame BOUDIR Hafida

LUNETTES PROGRESSIFS Organiques

Oeil Droit : +3,50 (-1,25) à 75° , Addition + 2,75

Oeil Gauche : +3,50 (-1,00) à 95° , Addition + 2,75

AMINCIS

ANTI-REFLET

MONTURE+VERRES

OPTIQUE GHITA
Optician Optométriste
Hakam 1 Bd. Ibn Tachfine
N° 452 - Casablanca
Tél: 05 22 60 34 39-GSM: 06 69 00 97 85

Dr. ACHAGRA OUMAÏMA
Maladies et Chirurgie des Yeux
39, Bd Mohammed V - Casablanca
Tél : 27 - 66 - 77

En cas d'urgence, contacter la Clinique RACHIDI : 05 22 22 12 96

05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97 - الدار البيضاء - الهاتف : 39، شارع محمد الخامس - قرب سينما أ.ب.س.

39, Bd. Mohammed V - Près Cinéma ABC - CASABLANCA - Tél.: 05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97

GSM : 06 62 18 38 27 - E-mail : cabinetdocteurachagra@gmail.com البريد الإلكتروني :

Docteur Oumaïma ACHAGRA

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies
& Chirurgie des Yeux

Esthétique et Pathologie des Paupières

Chirurgie du Strabisme

Chirurgie de la Cataracte

Diplômée des Universités de Paris

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Horaires : 9h à 16h

Sur Rendez - vous

NAABAK 4,9%
Collyre 10 ml - PPV : 84,00 DH



6118001 101184

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

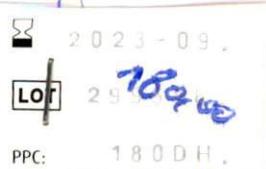
84,00

- NAABAK COLLYRE

1 goutte, le matin le midi et soir, dans les deux yeux, pendant 1 mois

- HYLO GEL

1 goutte, le matin et soir, dans les deux yeux, pendant 6 mois



Dr. ACHAGRA OUMAÏMA
Maladies et Chirurgie des Yeux
39, Bd. Mohammed V - Casablanca
Tél : 22 - 55 - 77
En cas d'urgence, contacter la Clinique RACHIDI : 05 22 22 12 96

الدكتورة أميمة أشڭري

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون

تجميل وأمراض الجفن

طب وجراحة الحول

خريجة جامعة باريس

الإستقبال : 9 صباحا إلى 4 بعد الزوال

بالموعد

06/07/2021
Casablanca, le



Madame BOUDIR Hafida



39. شارع محمد الخامس - قرب سينما أ.ب.س. - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97

39, Bd. Mohammed V - Près Cinéma ABC - CASABLANCA - Tél.: 05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97

البريد الإلكتروني : GSM : 06 62 18 38 27 - E-mail : cabinetdocteurachagra@gmail.com

OPTIQUE GHITA

Opticien Spécialiste

Bd. Youssef Ben Tachfine Hakam 1
N° 454 - EL Hay Mohammedi - Casa

Tél : 06 69 00 97 85

95 22 60 34 39

Patente : 32825428



نظارات غيتا

اختصاصي في النظارات البصرية

شارع يوسف بن تاشفين حكم 1

رقم 454 - المري الحمدي

الهاتف : 06 69 00 97 85

95 22 60 34 39

الباتن : 32825428

095012357

N° 002139

Ordonnance de M. Le Docteur : OUHAIWA . ACH HAGRA

N° de Nomenclature

Correspondant à la prescription

LOIN	O.D : +3,5 (-125 à 75) O.G : +3,5 (-125 à 95)	PRES	O.D : +6,25 (-125 à 75) O.G : 6,25 (-100 à 95)
------	--	------	---

FOURNITURE

Monture : éphiphée 500,00

Verres : progressif regard 3400,00
AP 065

Etuis :

Total : Très mille

meuf cent cinquante 3900

Arrêtée la présente facture à la somme de

Casablanca, le 12/07/2021

M. ou Mme : Boudir. Nafis

ICE : 001789511000067 - IF : 40151582 - RC : 372042 - CNSS : 173923031

OPTIQUE GHITA
Opticien Optique
N° 454 - Casablanca
Tél : 95 22 60 34 39 - GSM : 06 69 00 97 85